

LE GOUVERNEMENT WALLON AURA-T-IL LE COURAGE DE CHOISIR UNE PAC PLUS JUSTE ET SOUTENANT LA TRANSITION DES FERMES WALLONNES ?

Le Gouvernement wallon est en train de s'accorder sur un sujet crucial pour le secteur agricole : le plan stratégique de la prochaine Politique Agricole Commune ; s'étalant de 2023 à 2027. La FUGEA aura participé à l'ensemble de ces négociations et assume en toute transparence son projet équilibré pensé par nos agriculteurs et agricultrices. Nos membres seront en effet les premiers impactés par cette réforme qui touchera directement leur revenu et la viabilité de leurs fermes. Nos positions sont construites autour de deux grandes revendications : plus d'équité sociale et une transition pour un maximum de fermes.

Une des priorités de la FUGEA est d'assurer plus d'équité sociale dans la répartition des aides. Pour ce faire, différents leviers devraient être activés comme par exemple la dégressivité des aides de base (à partir de 60.000€ par unité de travail), l'augmentation du paiement redistributif ou le plafonnement de l'aide couplée. Ces mesures permettraient ainsi d'enrayer la course à l'agrandissement qui freine la transmission des fermes et le renouvellement des générations.

Le défi du plan stratégique est de trouver une combinaison adéquate des besoins et des mesures pour garantir un revenu aux agriculteur-riche-s tout en assurant une transition des exploitations vers un modèle respectueux de l'environnement. Les éco-régimes sont une enveloppe déterminante de la prochaine PAC. Ces mesures doivent permettre l'évolution des pratiques pour ne pas diviser notre agriculture entre des fermes engagées directement dans les éco-régimes et d'autres écartées du dispositif qui s'intensifieront pour compenser la perte des aides.

La FUGEA s'est également engagée sur d'autres sujets comme par exemple le soutien à l'élevage bovin viande en défendant une aide couplée forte. Si la FUGEA a défendu un maintien de l'enveloppe « aide couplée », nous défendons aussi une logique d'évolution de la répartition de cette aide avec un plafonnement du nombre de primes par agriculteur pour extensifier les exploitations tout en maintenant un revenu dans les fermes.

Nous ferons tout pour que les décideurs tiennent compte de ces demandes.

Pour terminer, rappelons que La FUGEA se bat depuis de nombreuses années pour un autre système agricole et alimentaire. La transition est en cours mais pour être amplifiée, elle doit être encadrée par des politiques fortes et ambitieuses. La baisse du budget de la prochaine PAC a été un terrible coup pour notre secteur qui devra faire plus avec moins. La politique commerciale de l'UE doit aussi mieux protéger nos agriculteurs en refusant des traités comme le Mercosur. Aussi nous rappelons que la transition ne peut pas être portée uniquement par nos agriculteurs. L'évolution doit être collective, en impliquant chaque maillon des filières de la fourche à la fourchette.

La FUGEA aura participé à l'ensemble des négociations PAC assumant en toute transparence un projet équilibré pensé par nos agriculteurs et agricultrices.

